

Locaux pour soins vétérinaires

Santé et PNCVT

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 06/04/2011**Juridiction / Nature** ARRETE**URL Légifrance** <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006129721>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] L'établissement doit posséder des installations sanitaires vétérinaires nécessaires aux traitements des animaux, ainsi que les matériels et les produits pharmaceutiques pour les premiers soins d'urgence [...] et les traitements courants. [...]

[...] Les dispositifs d'évacuation et de traitement des eaux résiduaires seront réalisés conformément aux prescriptions du règlement sanitaire départemental. [...]

[...] Il devra être prévu chaque fois que nécessaire, et notamment pour les animaux reconnus dangereux, entre la zone où le public a accès et la partie extérieure de la clôture un espace de sécurité d'une largeur [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE du 6 avril 2011, « Locaux pour soins vétérinaires ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006129721> (consulté le 27 août 2026).